

## APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2017 A 01)

La Mutuelle de l'Electricité et du gaz (MEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National pour l'organisation de vacance selon tableau suivant :

Lot	Désignation	Période
1	«Circuit sud aux profits des agents STEG et leurs familles»	Du 10/04/17 au 13/04/17
2	Séjour à Djerba en faveur de fils agent STEG	Du 11/04/17 au 14/04/17
3	Séjour à Hammamet en faveur de fils agent STEG	Du 11/04/17 au 14/04/17
4	Excursions (départ Tunis) au cap-bon, (Nabeul), Hammamet et Zaghouan	Du 11/04/17 au 13/04/17
5	Excursions (départ Sousse) à Hammamet, Zaghouan et cap-bon	Du 11/04/17 au 13/04/17
6	Excursions (départ Gabès) à Tataouine, Tozeur et Djerba	Du 11/04/17 au 13/04/17
7	Excursions (départ Sfax) à Sousse, Kairouan et Gabès	Du 11/04/17 au 13/04/17
8	Organisation d'une croisière méditerranéenne	Du 08/04/17 au 15/04/17
9	Vacances familiales été 2017 dans des hôtels et des résidences en Tunisie	Du 18/06/17 au 17/09/17

### **Conditions de participation :**

Seuls les agences de catégorie A justifiant de références techniques et financières suffisantes peuvent participer à cet appel d'offres et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-poste ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard **Mardi 28 Février 2017 à 16H00**, délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA MUTUELLE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ  
STEG - 38, RUE KAMEL ATATURK - 1080 TUNIS CEDEX - BP 190**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL : « ORGANISATION DE VACANCES AU PROFIT DES AGENTS  
STEG, LEURS FAMILLES ET LEURS ENFANTS » - « NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 auprès de la Direction des Ressources Humaines (DRH) Département Social (DS) au 12, Rue de Syrie, Bloc A 9<sup>ème</sup> étage – 1080 – TUNIS sur présentation d'une demande écrite.

**Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.**

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au 12, Rue de Syrie, Bloc A 9<sup>ème</sup> étage – 1080 – TUNIS, **Vendredi 03 Mars 2017** à partir de **09H30**.

Les offres resteront valables pendant 180 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.